

Innoviris : Experimental Platforms

Objectifs

Vous souhaitez expérimenter et tester des dispositifs innovants afin de permettre à votre ville de se développer durablement ? Bénéficiez d'un financement afin d'expérimenter en collaboration des solutions innovantes dans un environnement réel.

Le programme Experimental Platforms a vocation de permettre à des innovateurs (entreprises, services publics, secteur associatif, centres de recherches) de tester dans un environnement réel un dispositif innovant qui soutient la transition durable en Région de Bruxelles-Capitale. Celui-ci peut être un nouveau produit ou service, un système technique, un outil, une nouvelle forme d'organisation, un nouveau processus de fabrication... du moment qu'il permette de contribuer à faire évoluer durablement son écosystème, et par extension d'en faire profiter les utilisateurs bruxellois.

Nouveauté : il s'agit désormais d'un appel ouvert toute l'année, sans expression d'intérêt ni de période de montage du dossier.

[Plus d'informations](#) [ICI](#)

Conditions d'éligibilité

Vous êtes éligible si vous êtes :

- une entreprise ayant un siège social ou un siège d'exploitation localisé en Région de Bruxelles-Capitale ;
- une organisation non marchande ayant un siège social ou un siège d'exploitation localisé en Région de Bruxelles-Capitale ;
- un organisme de recherche (université, **haute école ou centre de recherche**) ayant un siège social ou un siège d'exploitation en Région de Bruxelles-Capitale ;
- une administration ou un service public régional ou local Bruxellois.

Budget

Il n'y a pas de plafond à proprement parler mais l'enveloppe globale est comprise entre 3 et 4M€ pour 2022. Il faut impérativement une **adéquation entre le contenu du projet et le budget demandé**.

Le taux d'intervention pour les organismes de recherche est fixé à **100%** du budget de chaque partenaire.

Baillieur de fonds

- **Innoviris**

Durée : Les projets auront une durée qui n'excèdera pas 3 ans.

Porteur(s) : [ASBL](#) [Centre de Recherche](#)
[Entreprise](#) [Haute Ecole](#)

Mots-clés

[Bruxelles](#) [Innoviris](#) [Living Labs](#)

Contacts SynHERA

- Anh Thy NGUYEN (nguyen.at@synhera.be)
- Jérémy FIDELAK (fidelak.j@synhera.be)

Critères de sélection

Les critères d'évaluation seront entre autres :

- le caractère innovant et la qualité scientifique du projet ;
- la pertinence des méthodes de travail en Living Lab (conditions réelles) et leur adéquation avec les objectifs du projet. **Il ne s'agit pas d'un projet de recherche mais de développement expérimental ;**
- la faisabilité du projet ;
- l'expertise, la compétence, la complémentarité, la pluridisciplinarité et la pertinence des équipes formant le consortium ;
- l'expertise et la compétence du coordinateur ;
- le degré de collaboration des différents acteurs et usagers finaux et les outils mis en place pour garantir cette collaboration ;
- la pertinence et la qualité de l'environnement d'expérimentation ;
- les perspectives en matière de transition durable, de valorisation économique et sociétale des résultats du projet dans l'intérêt de la Région ;
- le potentiel d'implémentation et d'utilisation réelle à la fin du projet.